

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 juin 2016 à 19 h 30

L'an deux mil seize, le deux juin à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Françoise WICKER, Jamilah HABSAOUI, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Françoise VERMILLARD, Alain COMMARET (arrivé en début de séance), Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, Denise GALLIMARD, Patrick LEBLANC, Aurélie BONIN, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Françoise BAUDOT

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI

Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Absent(es) excusé(es) et/ou retard : FX NAULOT et F. AIT KICHA

Secrétaire de séance : Brice BESNARD

Convocation du 27 mai 2016 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire fait part à l'assemblée des pouvoirs donnés, du programme du « Festival des 3 Muses » déposé sur table et informe de l'annulation pour ce week-end de la fête de quartier de la Morlande « les rencontres d'ailleurs et d'ici » en raison des conditions climatiques.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 7 avril 2016.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire des décisions prises, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Aucune intervention n'est sollicitée à ce point de l'ordre du jour.

INTERCOMMUNALITE

4. Retrait de la délibération du conseil municipal n° 10 - 04/03/2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du retrait de sa délibération n° 10 – 04/03/2016 portant sur l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention fixant les modalités de financement des deux crèches communales au titre des années 2014 et 2015 par la CCAVM.

FINANCES

5. Autorisation de programme et crédits de paiement (AP – CP)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'AP - CP relative à l'opération « Aménagement de la Vallée du Cousin » présentée, étant précisé que le programme de travaux est actuellement en cours d'achèvement.

6. Réintégration de biens immobiliers dans l'actif communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la réintégration dans l'actif communal de deux pavillons vacants restitués à la ville par le SDIS et arrête la valeur comptable attribuée à chacun d'eux.

7. Admission de titres de recettes en non valeur

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur, au vu des états présentés par le Comptable de la Trésorerie d'Avallon, des titres de recettes relatifs à des droits de crèches se rapportant aux années 2014 à 2015.

8. Installations et équipements tennistiques – remise gracieuse de la redevance d’occupation (exercices 2014 et 2015)

Le conseil municipal, à l’unanimité, accorde une remise gracieuse de la somme due par le Tennis Club Avallonnais relative aux impayés de la redevance d’occupation des installations et équipements tennistiques pour les exercices 2014 et 2015.

9. Subventions versées aux associations – exercice 2016

Le conseil municipal, à l’unanimité, attribue les subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux différentes associations (patriotiques et diverses), au titre de l’exercice 2016.

10. Comité des Jumelages d’Avallon – subvention à titre exceptionnel

Le conseil municipal, à l’unanimité, attribue à titre exceptionnel une subvention au Comité des Jumelages d’Avallon pour l’organisation du 50^{ème} anniversaire du jumelage AVALLON - COCHEM.

11. Adhésion à l’Association Bourguignonne de Certification Forestière – Modification de la délibération du 31 janvier 2013

Le conseil municipal, à l’unanimité, modifie sa délibération du 31 janvier 2013 portant sur la rectification du montant de la cotisation 2013/2017 d’adhésion au référentiel PEFC proposée par l’association Bourguignonne de Certification Forestière.

12. Adhésion à l’association Yonne Arts Vivants – exercice 2016

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve le renouvellement de l’adhésion de la ville à l’association Yonne Arts Vivants pour l’exercice 2016.

RESSOURCES HUMAINES

13. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux : création d’emploi – service « archives »

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de créer un emploi permanent d’adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe à temps complet pour le service municipal « archives ».

14. Personnel communal – modification des modalités de mise à disposition d’un agent à l’EPIC Office de Tourisme d’Avallon

Le conseil municipal, à l’unanimité, modifie la quotité de mise à disposition d’un agent à l’EPIC Office de Tourisme d’Avallon (35/35^{ème}), au vu de la charge de travail supplémentaire induite par le partenariat développé entre l’office d’Avallon et la communauté de communes du Serein pour la gestion de ses offices de tourisme.

15. Recrutement d’agents occasionnels sur des emplois non-permanents (saisonniers)

Le conseil municipal, à l’unanimité, autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter, en tant que de besoin, des agents non-titulaires, afin de faire face à un accroissement saisonnier d’activité, et déterminer le niveau de rémunération en fonction de la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus.

16. Recrutement d’agents vacataires

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de recruter ponctuellement des agents vacataires pour son service culturel, en fonction des besoins et pour exercer des missions spécifiques de manière discontinue et sans aucune régularité.

17. Recrutement d’agents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activité

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve la création d’emplois d’agents non-permanents afin de faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activité du 3 juin au 30 novembre 2016 (2 emplois TNC chargés du gardiennage des expositions et 1 emploi d’agent de bibliothèque).

18. Fourrière animale municipale – mise en place d’astreintes

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de mettre en place des astreintes d’exploitation afin d’assurer la continuité du service de la fourrière animale lors des absences du gardien titulaire.

TRAVAUX

19. Ecole maternelle La Fontaine – travaux de changement des huisseries et demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réalisation de la 1^{ère} tranche de changement des huisseries de l'école maternelle La Fontaine, autorise le Maire à lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée et sollicite l'aide exceptionnelle aux collectivités territoriales auprès du Ministère de l'Intérieur, ainsi que tout autre concours financier pour cette opération.

20. Ecole maternelle André Gendre – changement des huisseries : demande d'aide exceptionnelle aux collectivités territoriales

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide exceptionnelle aux collectivités territoriales auprès du Ministère de l'Intérieur, ainsi que tout autre concours financier susceptible d'être alloué, pour la réalisation de la 1^{ère} tranche de remplacement des huisseries de l'Ecole maternelle André Gendre proposée lors de la séance du 4 mars 2016.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

21. Constitution d'une servitude de passage sur un terrain appartenant à la Commune au profit du propriétaire de l'immeuble sis 7 Rue du Collège

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'une servitude de passage sur un terrain communal au profit du propriétaire de l'immeuble du 7 rue du Collège afin de permettre à ses locataires d'accéder à leur logement par l'arrière du bâtiment.

22. Avis de la commune sur la vente de logements sociaux appartenant au bailleur social Domanys

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la vente de trois logements sociaux envisagée par DOMANYS.

23. Baux de chasse - renouvellement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les baux de chasse, arrivés à terme, au profit des sociétés de chasse « des Quatre Coupes » et « de Chassigny ».

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

24. Service « Espace Senior » - Tarif et achat de cadeaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des sorties proposées par l'Espace Senior et décide de l'achat par le service d'un cadeau pour chaque anniversaire fêté au sein de la structure.

25. « Bien vieillir à Avallon » - communication et accès au numérique

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les actions proposées aux seniors, portant sur les moyens de communication et l'utilisation des outils informatiques, et sollicite l'aide financière de la CARSAT dans le cadre d'un appel à projet.

26. Projet « l'école à l'ère du numérique » à Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre le programme d'équipement de ses écoles dans le cadre du projet « l'école à l'ère numérique à Avallon » pour lequel il sollicite les concours financiers susceptibles d'être alloués.

TOURISME

27. EPIC Office de Tourisme d'Avallon – modification des statuts

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de l'EPIC Office de Tourisme d'Avallon proposée, portant sur la représentation de la Communauté de Communes du Serein au sein du CODIR de l'office, cette dernière ayant confié la gestion de ses offices de tourisme et la promotion touristique de son territoire à l'EPIC.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

28. Attribution de subventions aux associations à vocation culturelle ou festive – exercice 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations à vocation culturelle ou festive au titre de l'exercice 2016.

29. Société Philharmonique d'Avallon - convention d'objectifs et de moyens

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens avec la Société Philharmonique d'Avallon et fixe le montant de la subvention allouée dans le cadre de ce partenariat.

SPORT ET JEUNESSE

30. Subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2016 : modification de la délibération du 7 avril 2016

Suite à une erreur du service instructeur, le conseil municipal, à l'unanimité, modifie sa délibération du 7 avril 2016 portant sur l'attribution des subventions aux associations à vocation sportive.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

31. Affaires et questions diverses

Aucun sujet n'est inscrit à ce point de l'ordre du jour.

32. Informations du Maire

Le Maire informe l'assemblée :

- ✓ de l'ouverture de l'enquête publique portant sur les aménagements des 3 ouvrages hydrauliques du Cousin
- ✓ des remerciements reçus

Madame PATOURET fait part des doléances reçues quant au stationnement en centre-ville et d'une demande des commerçants de la zone d'activité sortie sud d'Avallon pour la dénomination de ce site.

La séance est levée à 22 h 40.
